

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° DN734

présenté par
Mme D'Intorni

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 8, après le mot :

« outre-mer »

insérer les mots :

« , particulièrement nos ZEE ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à garantir la souveraineté de notre ZEE qui est la seconde plus importante du monde après les États-Unis. L'ambition de puissance et de rayonnement de nos armées repose grandement dans le futur sur notre territoire maritime dont notre ZEE constitue le premier composant.